

Titre de l'action : Les végétaux ligneux en aménagements paysagers

Objectifs visés :

- Reconnaître les végétaux de la gamme courante (arbres, arbustes et conifères),
- Connaître les différentes exigences et utilisations de ces végétaux.

Modes de validation :

- Formation non certifiante. Délivrance à l'issue, d'une attestation de suivi et de compétences acquises.

Durée de l'action exprimée a minima en heures :

- Une session de 2 jours (14 h) les 05 mai et 02 juin 2025.

Voie et niveau de formation : formation continue sans niveau spécifique.

Modalités d'alternance, le cas échéant : sans objet.

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel,
- Visualisation des principales espèces de végétaux ligneux utilisés en aménagements paysagers (diaporama),
- Visite sur le site.

Contenus principaux de la formation :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Eléments de reconnaissance des arbres : <ul style="list-style-type: none"> – Les différentes catégories d'arbres (à fleurs, à feuillage décoratif, d'alignement, pleureurs) – Les principales utilisations des arbres. • Eléments de reconnaissance des arbustes : <ul style="list-style-type: none"> – Les différentes catégories d'arbustes (à fleurs, persistants, de haie, couvre sol) – Les principales utilisations des arbustes (massif, haie,). | <ul style="list-style-type: none"> • Eléments de reconnaissance des conifères : <ul style="list-style-type: none"> – Les différentes catégories de conifères (petit, moyen, grand développement, de haie) – Les principales utilisations des conifères (massif, haie, rocaille). • Identification des principaux bio agresseurs des végétaux ligneux. |
|--|--|

Modalités d'évaluation des objectifs :

- Positionnement initial : autoévaluation des acquis, tour de table,
- Modalité d'évaluation des acquis : autoévaluation et feedback en cours et fin de formation. Tour de table.

Public ciblé : Salariés d'entreprises, agents de collectivités.

Prérequis : Aucun.

Conditions d'inscription : être majeur.

Tarifs : frais pédagogiques 260 € net de taxe.

Information sur la rémunération et les financements :

- La rémunération reste à la charge de l'employeur,
- Le coût de la formation peut être pris en charge par l'employeur et/ou par un Opérateur de Compétences. Cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).

Modalités de sélection des demandeurs le cas échéant : sans objet.

Délais d'accès à l'action :

- Cette formation ouvrira à partir de 4 inscrits confirmés 15 jours avant le premier jour de la session.

Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

- Un référent handicap Linda CUYERS (03 25 41 64 00 ; cfa.aube@educagri.fr).

Accessibilité de nos 3 sites aux personnes à mobilité réduite (plan sur <https://campusterresdelaub.fr/>).

Dispositif d'évaluation de l'action :

- Enquête de satisfaction.
- Tour de table en fin de formation.

Personne ou fonction à contacter :

- Philippe FLINOIS, coordonnateur de formation - cfppa.st-pouange@educagri.fr - tel : 03 25 41 64 00.